



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)



Les Flux

1	Identification						
1.1	<p>Produit GHS identifier Nom commerciaux: 2 Flux, 3 Flux, 71 Flux, 73 Flux, 75 Flux, 96 Flux, 98 Flux, 800 Flux.</p>						
1.2	<p>Autres moyens d'identification: N. App.</p>						
1.3	<p>Utilisation recommandée du produit chimique et restriction d'utilisation: Utilisé pour le flux pour l' aluminium, le brasage à l'argent, le brasage tendre et le brasage tendre, selon le cas. Ne pastravailler à proximité de matériaux inflammables ou combustibles.</p>						
1.4	<p>Fournisseur: Arctec Alloys Limited 4304 - 10 St. NE, Calgary, Alberta, T2E 6K3 Téléphone: (403) 250-9355</p>						
1.5	<p>Téléphone d'urgence number: HealthLink 24/7 (Services de santé de l'Alberta): 800-624-2356 Utilisateurs de téléphones de l'extérieur de la province ou d'Internet: 866-408-5465</p>						
2	Identification des dangers						
2.1	<p>Classification de la substance ou du mélange:</p> <table border="0"> <tr> <td>Classe: Toxicité pour la reproduction</td> <td>Catégorie: 2</td> </tr> <tr> <td>Classe: Mutagénicité des cellules germinales</td> <td>Catégorie: 1B</td> </tr> <tr> <td>Classe: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - (exposition répétée)</td> <td>Catégorie: 1</td> </tr> </table> <p>Organes cibles: Poumons, reins, foie, système respiratoire, nerfs, sang, yeux, peau.</p> <p> </p>	Classe: Toxicité pour la reproduction	Catégorie: 2	Classe: Mutagénicité des cellules germinales	Catégorie: 1B	Classe: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - (exposition répétée)	Catégorie: 1
Classe: Toxicité pour la reproduction	Catégorie: 2						
Classe: Mutagénicité des cellules germinales	Catégorie: 1B						
Classe: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - (exposition répétée)	Catégorie: 1						
2.2	<p>Étiquetage du SGH: Mot de Signal: Danger Mentions de danger: H315 Provoque une irritation de la peau. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H372 Provoque des lésions aux organes s par une exposition prolongée ou répétée. Conseils de prudence: P201 Se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P283 Porter des vêtements ignifuges ou ignifugés. P284 En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.</p>						

Déclarations de réponse: P308 + P313 Si exposé ou concerné, obtenir un avis médical / des soins. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P332 + P352 En cas d'irritation de la peau: Laver abondamment à l'eau. P305 + P 351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.										
2.3 Autres dangers n'entraînant pas de classification: Pe avec s résonnant stimulateur cardiaque ne doivent pas approcher les opérations de soudage ou de coupe jusqu'à ce qu'ils aient consulté leur médecin et obtenu des informations auprès du fabricant de l'appareil. Chaleur: Les éclaboussures et la fonte des métaux peuvent causer des brûlures et déclencher des incendies. Rayonnement: Les rayons de l'arc peuvent endommager gravement les yeux ou la peau. Électricité: Un choc électrique peut tuer.										
3 Composition / Information sur les composants										
Nom chimique	N ° de FDS et % en poids								Numero CAS	Numéro EINECS
	2 Flux	3 Flux	71 Flux	73 Flux	75 Flux	96 Flux	98 Flux	800 Flux		
Chlorure d'ammonium	7-13	7-13	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	12125-02-9	235-186-4
Borax	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	NA	1330-43-4	215-540-4
Acide borique	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	40-70	40-70	<0.1	10043-35-3	233-139-2
Acide hydrochlorique	5-10	10-30	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	7647-01-0	231-595-7
Oxyde de fer	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	NA	1309-37-1	215-168-2
Chlorure de lithium	<0.1	<0.1	10-30	7-13	10-30	<0.1	<0.1	<0.1	7447-41-8	231-212-3
Fluorure de lithium	<0.1	<0.1	5-10	7-13	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	7789-24-4	232-152-0
Bifluorure de Potassium	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	15-40	15-40	<0.1	7789-29-9	232-156-2
Carbonate de potassium	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	NA	586-08-7	209-529-3
Chlorure de potassium	<0.1	<0.1	15-40	40-70	15-40	<0.1	<0.1	<0.1	7447-40-7	231-211-8
Pentaborate de potassium	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	7-13	7-13	<0.1	11128-29-3	234-371-7
Tétraborate de potassium	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	7-13	7-13	<0.1	12228-88-5	682-302-8
Le carbonate de sodium	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	NA	497-19-8	207-838-8
Chlorure de sodium	<0.1	<0.1	10-30	40-70	10-30	<0.1	<0.1	NA	7647-14-5	231-598-3
Le fluorure de sodium	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	5-10	<0.1	<0.1	<0.1	7681-49-4	231-667-8
Eau	60-100	40-70	<0.1	<0.1	<0.1	15-40	15-40	<0.1	7732-18-5	231-791-2
Chlorure de zinc	7-13	15-40	10-30	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	7646-85-7	231-592-0
4 Premiers secours										
4.1 Description des mesures de premiers secours nécessaires:										
Inhalation:	Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. S'il n'y a pas de pouls détectable, commencez la réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Obtenez une assistance médicale d'urgence immédiatement! Si la respiration est difficile, fournir de l'air frais et appeler un centre antipoison / un médecin.									
Œil:	Pour les brûlures dues à un arc électrique, consultez votre médecin. Pour éliminer les poussières ou les vapeurs, rincez avec précaution à l'eau pendant au moins quinze minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.									
Peau:	Pour les brûlures de la peau causées par le rayonnement de l'arc, rincer immédiatement à l'eau froide.Consulter un médecin pour les brûlures ou les irritations persistantes. Pour enlever la poussière ou les particules, laver à l'eau.									
Ingestion:	N'est pas applicable.									
Choc électrique:	Déconnectez et éteignez l'appareil. Utilisez un matériau non conducteur pour éloigner la victime du contact avec des pièces sous tension ou des fils. Si vous ne respirez pas, commencez la									

		respiration artificielle. S'il n'y a pas de pouls détectable, commencez la réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Obtenez une assistance médicale d'urgence immédiatement!		
4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Asthme, douleur thoracique, toux, respiration sifflante, oppression thoracique.			
4.3	Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires: Asthme, douleur à la poitrine, toux, respiration sifflante, oppression thoracique. En cas d'exposition grave par inhalation, surveiller le patient pendant au moins 48 heures en cas de développement d'un œdème pulmonaire.			
4.4	Général: Passez à l'air frais et faites-vous soigner.			
5	Lutte contre l'incendie			
5.1	Moyens d'extinction appropriés: Pas de recommandations spécifiques pour les consommables de soudage. Les arcs et les étincelles peuvent enflammer des matériaux combustibles et inflammables. Utilisez le moyen d'extinction recommandé pour les matériaux en combustion et la situation d'incendie.			
5.2	Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange: Dépend des matériaux en combustion. La fumée peut contenir des substances toxiques telles que le chlorure d'hydrogène, l'ammoniac, le bore et le zinc provenant de fondants.			
5.3	Équipements de protection spéciaux ou actions pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome.			
6	Mesures de rejet accidentel			
6.1	Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Voir la section 8.			
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement: Voir section 13.			
6.3	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Placer dans un récipient approprié pour une élimination appropriée.			
7	Manipulation et stockage			
7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Porter des gants lors de la manipulation des produits de soudage. Éviter l'exposition à fumées et poussière. Conservez tous les avertissements et étiquettes d'identité.			
7.2	Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Conserver dans un endroit sec. Tenir à l'écart des substances chimiques telles que les acides et les bases fortes, qui pourraient provoquer des réactions chimiques.			
7.3	Utilisation (s) finale (s) spécifique (s): Welding.			
8	Contrôle de l'exposition / protection individuelle			
8.1	Paramètres de contrôle:			
Limites d'exposition: Utiliser un équipement de surveillance de l'hygiène industrielle pour s'assurer que les expositions ne dépassent pas la limite applicable limites d'exposition réglementaires (voir ci-dessous). Les TLV de l'ACGIH sont des limites recommandées et non des limites réglementaires. Sauf indication contraire, toutes les valeurs s'appliquent aux expositions moyennes pondérées dans le temps (TWA) sur 8 heures.				
Substance	N ° CAS	ACGIH TLV mg / m ³	VLEP de l'Alberta mg / m ³	BC EL mg / m ³
Ammoniac	7664-41-7	17 (25 ppm)	17 (25 ppm)	17 (25 ppm)
Chlorure d'ammonium, fumées	12125-02-9	10	10	10
Composés boriques, inorganiques, inhalables	1303-96-4 1330-43-4 10043-35-3 12179-04-3	2	N.Av.	2
Oxyde de bore	1303-86-2	10	10	10
Chlore	7782-50-5	0.1 ppm	1.5 (0.5 ppm)	1.5 (0.5 ppm)
Fluorure	7789-75-5	2.5	2.5	2.5

Chlorure d'hydrogène	7647-01-0	3 (2 ppm) (C)	3 (2 ppm) (C)	3 (2 ppm) (C)
Fluorure d'hydrogène, en tant que F	7664-39-3	0.4 (0.5 ppm)	0.4 (0.5 ppm)	1.6 (2 ppm) (C)
Oxyde de fer	1309-37-1	5	5	5
L'hydroxyde de potassium	1310-58-3	2 (C)	2 (C)	2 (C)
Fumée de chlorure de zinc	7646-85-7	1	1	1
Oxyde de zinc (fumées)	1314-13-2	2 (R)	2 (R)	2 (R)

TLV de l'ACGIH: Valeurs limites d' exposition selon la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
LEMT pour l'Alberta: Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta.

BC ELs: Limites d'exposition de la Colombie-Britannique (R) fraction respirable, (I) fraction inhalable. Si aucune désignation (R) ou (I) n'est indiquée, les valeurs se rapportent aux particules totales.

8.2 Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation suffisante et une ventilation générale suffisante afin de maintenir l'exposition aux fumées et aux gaz de soudage en dessous des limites d'exposition réglementaires. Faites particulièrement attention lorsque vous soudez les aciers peints ou revêtus étant donné que les substances dangereuses le revêtement peut être émis. Si le revêtement contient du plomb ou du mercure, enlever avant le soudage.

8.3 Mesures de protection individuelle: Porter une protection des mains, de la tête, des yeux, de l'audition et du corps, comme des gants de soudeur, un casque ou un visage. Bouclier avec lentille filtrante, protège-oreilles / bouchons d'oreille, bottes de sécurité, tablier, protection des bras et des épaules. Gardez les vêtements de protection propres et secs. Vérifiez régulièrement l'état des vêtements et équipements de protection. Utilisation protection respiratoire (respirateur à adduction d'air purifié ou à adduction d'air pur P100 / gaz acide / ammoniac selon le cas) lorsque la ventilation est insuffisante pour maintenir les expositions au-dessous des limites réglementaires. Ne jamais utiliser de respirateur à purification d'air dans une atmosphère pauvre en oxygène.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base:

Apparence, couleur:	Varie
État physique:	Liquide ou en poudre
La température d'auto-inflammation:	Indisponible
Température de décomposition:	Indisponible
Taux d'évaporation:	N'est pas applicable
Propriétés explosives:	N'est pas applicable
Inflammabilité (solide, gaz):	N'est pas applicable
Point de rupture:	N'est pas applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Indisponible
Point de fusion:	Varie
Point de congélation:	Varie
Odeur:	Aucun
Seuil d'odeur:	N'est pas applicable
Propriétés oxydantes:	N'est pas applicable
Coefficient de partage (n-octanol / eau):	Indisponible
PH:	Indisponible
Densité relative:	Indisponible
Solubilité:	Varie
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	N'est pas applicable
Densité de vapeur:	N'est pas applicable
Pression de vapeur:	N'est pas applicable
Viscosité:	N'est pas applicable

10 Stabilité et réactivité

10.1	Réactivité: Peut réagir avec l'eau, les acides et les bases fortes, produisant un gaz.																																																																						
10.2	Stabilité chimique: Ce produit est stable dans des conditions normales.																																																																						
10.3	Possibilité de réactions dangereuses: Peut réagir avec l'eau, les acides et les bases fortes dégageant des gaz.																																																																						
10.4	Conditions à éviter: Humide, acides, bases.																																																																						
10.5	Matières incompatibles: Eau, acides, bases.																																																																						
10.6	Produits de décomposition dangereux: Lorsque ce produit est utilisé dans un procédé de brasage ou de brasage, les produits de décomposition dangereux comprennent ceux issus de la volatilisation, de la réaction ou de l'oxydation des matériaux énumérés à la section 2 et ceux provenant du revêtement en métal de base. Des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et de l'ozone peuvent également être produits. Laisser les solvants de nettoyage sécher avant de procéder au brasage ou à la soudure. Les produits de décomposition thermique des solvants de nettoyage halogénés peuvent être très toxiques.																																																																						
11	Informations toxicologiques																																																																						
11.1	Voies d'exposition probables: <u>x</u> Inhalation <u>x</u> Contact avec la peau <u>x</u> Lentilles de contact __ Ingestion																																																																						
	Toxicité aiguë: Une surexposition aux vapeurs et aux gaz peut provoquer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Il peut en résulter une fièvre des fondeurs (frissons, fièvre, maux d'estomac, vomissements, irritation de la gorge, douleurs musculaires), des vertiges, des nausées, une sécheresse ou une irritation du nez, de la gorge, des poumons et des yeux. Une restriction des voies respiratoires avec resserrement de la poitrine et une toux peut survenir. Une exposition excessive peut provoquer un œdème pulmonaire retardé (après 24 à 48 heures), pouvant être fatal.																																																																						
	Corrosion cutanée / irritation cutanée: Irritation																																																																						
	Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Irritation																																																																						
	Sensibilisation respiratoire et / ou cutanée: Oui																																																																						
	Mutagénicité des cellules germinales: Non disponible																																																																						
	Génotoxicité: Oui																																																																						
	Cancérogénicité: Oui																																																																						
	Toxicité pour la reproduction: Oui																																																																						
	STOT - exposition unique: Non disponible																																																																						
	STOT - exposition répétée: Oui - les poumons et la peau																																																																						
	Nocif par inhalation: Oui																																																																						
	Exposition unique: Oui																																																																						
	Danger d'aspiration: Non																																																																						
	Exposition répétée: Oui																																																																						
	Effets interactifs: Non disponible																																																																						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom chimique</th> <th>Numero CAS</th> <th>Numéro EINECS</th> <th>CL50, inhalation, 4 heures</th> <th>DL50, par voie orale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ammoniac</td> <td>7664-41-7</td> <td>231-635-3</td> <td>2000 ppm, rat</td> <td>N.Av.</td> </tr> <tr> <td>Chlorure d'ammonium</td> <td>12125-02-9</td> <td>235-186-4</td> <td>N.Av.</td> <td>1650 mg/kg</td> </tr> <tr> <td>Borax</td> <td>1330-43-4</td> <td>215-540-4</td> <td>>2000 mg/m3</td> <td>2660 mg/kg, rat</td> </tr> <tr> <td>Acide borique</td> <td>10043-35-3</td> <td>233-139-2</td> <td>N.Av.</td> <td>2660 mg/kg, rat</td> </tr> <tr> <td>Acide hydrochlorique</td> <td>7647-01-0</td> <td>231-595-7</td> <td>1662 ppm, rat, 4H (basé sur la conversion de données à 30 minutes)</td> <td>N.Av.</td> </tr> <tr> <td>Chlorure de lithium</td> <td>7447-41-8</td> <td>231-212-3</td> <td>N.Av.</td> <td>526 mg/kg, rat</td> </tr> <tr> <td>Fluorure de lithium</td> <td>7789-24-4</td> <td>232-152-0</td> <td>N.Av.</td> <td>143 mg/kg, rat</td> </tr> <tr> <td>Oxyde de fer</td> <td>1309-37-1</td> <td>215-168-2</td> <td>N.Av.</td> <td>750 mg/kg, rat</td> </tr> <tr> <td>Bifluorure de Potassium</td> <td>7789-29-9</td> <td>232-156-2</td> <td>N.Av.</td> <td>160 mg/kg, rat</td> </tr> <tr> <td>Carbonate de potassium</td> <td>586-08-7</td> <td>209-529-3</td> <td>N.Av.</td> <td>1870 mg/kg, rat</td> </tr> <tr> <td>Chlorure de potassium</td> <td>7447-40-7</td> <td>231-211-8</td> <td>N.Av.</td> <td>2600 mg/kg, rat</td> </tr> <tr> <td>Pentaborate de potassium</td> <td>12229-13-9</td> <td>602-489-1</td> <td>N.Av.</td> <td>N.Av.</td> </tr> <tr> <td>Tétraborate de potassium</td> <td>12228-88-5</td> <td>682-302-8</td> <td>N.Av.</td> <td>>2000 mg/kg, rat</td> </tr> </tbody> </table>	Nom chimique	Numero CAS	Numéro EINECS	CL50, inhalation, 4 heures	DL50, par voie orale	Ammoniac	7664-41-7	231-635-3	2000 ppm, rat	N.Av.	Chlorure d'ammonium	12125-02-9	235-186-4	N.Av.	1650 mg/kg	Borax	1330-43-4	215-540-4	>2000 mg/m3	2660 mg/kg, rat	Acide borique	10043-35-3	233-139-2	N.Av.	2660 mg/kg, rat	Acide hydrochlorique	7647-01-0	231-595-7	1662 ppm, rat, 4H (basé sur la conversion de données à 30 minutes)	N.Av.	Chlorure de lithium	7447-41-8	231-212-3	N.Av.	526 mg/kg, rat	Fluorure de lithium	7789-24-4	232-152-0	N.Av.	143 mg/kg, rat	Oxyde de fer	1309-37-1	215-168-2	N.Av.	750 mg/kg, rat	Bifluorure de Potassium	7789-29-9	232-156-2	N.Av.	160 mg/kg, rat	Carbonate de potassium	586-08-7	209-529-3	N.Av.	1870 mg/kg, rat	Chlorure de potassium	7447-40-7	231-211-8	N.Av.	2600 mg/kg, rat	Pentaborate de potassium	12229-13-9	602-489-1	N.Av.	N.Av.	Tétraborate de potassium	12228-88-5	682-302-8	N.Av.	>2000 mg/kg, rat
Nom chimique	Numero CAS	Numéro EINECS	CL50, inhalation, 4 heures	DL50, par voie orale																																																																			
Ammoniac	7664-41-7	231-635-3	2000 ppm, rat	N.Av.																																																																			
Chlorure d'ammonium	12125-02-9	235-186-4	N.Av.	1650 mg/kg																																																																			
Borax	1330-43-4	215-540-4	>2000 mg/m3	2660 mg/kg, rat																																																																			
Acide borique	10043-35-3	233-139-2	N.Av.	2660 mg/kg, rat																																																																			
Acide hydrochlorique	7647-01-0	231-595-7	1662 ppm, rat, 4H (basé sur la conversion de données à 30 minutes)	N.Av.																																																																			
Chlorure de lithium	7447-41-8	231-212-3	N.Av.	526 mg/kg, rat																																																																			
Fluorure de lithium	7789-24-4	232-152-0	N.Av.	143 mg/kg, rat																																																																			
Oxyde de fer	1309-37-1	215-168-2	N.Av.	750 mg/kg, rat																																																																			
Bifluorure de Potassium	7789-29-9	232-156-2	N.Av.	160 mg/kg, rat																																																																			
Carbonate de potassium	586-08-7	209-529-3	N.Av.	1870 mg/kg, rat																																																																			
Chlorure de potassium	7447-40-7	231-211-8	N.Av.	2600 mg/kg, rat																																																																			
Pentaborate de potassium	12229-13-9	602-489-1	N.Av.	N.Av.																																																																			
Tétraborate de potassium	12228-88-5	682-302-8	N.Av.	>2000 mg/kg, rat																																																																			

	Le carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	1150 mg/m ³	4090 mg/kg
	Chlorure de sodium	7647-14-5	231-598-3	> 21000 mg / m ³ , rat, 4 H (basé sur la conversion des données à 1 heure)	3000 mg/kg, rat
	Le fluorure de sodium	7681-49-4	231-667-8	N.Av.	52 mg/kg, rat
	Chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0	N.Av.	350 mg/kg, rat
	<p>Toxicité chronique: Une exposition à long terme à l'ammoniac peut provoquer une irritation chronique des yeux, du nez et de la gorge et augmenter le risque de bronchite et d'asthme. Les composés de bore peuvent provoquer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Aucun effet significatif à long terme n'a été trouvé chez l'homme, mais certaines preuves de toxicité sur la reproduction ont été trouvées chez les animaux d'essai. L'exposition aux fluorures peut provoquer une irritation des yeux, du nez et de la gorge et la fluorose, une maladie osseuse potentiellement invalidante. Le chlorure d'hydrogène est un puissant irritant des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Il peut aggraver l'asthme et la bronchite et, dans les cas graves, peut provoquer une constriction temporaire, suffisante pour gêner la respiration. Cela peut également causer une érosion des dents. Bien que l'inhalation de fer ne soit pas particulièrement toxique par rapport à de nombreux autres métaux, elle se déposera dans les poumons, provoquant éventuellement une sidérose. Cela peut entraîner un essoufflement, une toux et une diminution de la fonction pulmonaire. Des dépôts peuvent également se produire dans les yeux et, dans certains cas, conduire à la cataracte et à la cécité nocturne. Des expériences in vitro ont montré que des composés de lithium pouvaient provoquer une mutagenèse. En règle générale, on considère par ailleurs que le lithium a un faible degré de toxicité. On sait que la surexposition au cours d'une thérapie au lithium provoque une variété de symptômes, principalement de nature gastro-intestinale et nerveuse. Les carbonates de sodium et de potassium sont des matières alcalines pouvant provoquer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. L'exposition aux vapeurs de zinc peut provoquer une fièvre des fondeurs avec toux, des frissons, de la fièvre, un essoufflement, des douleurs thoraciques, des nausées et des vomissements.</p>				
12	Information écologique				
12.1	Toxicité: Non disponible.				
12.2	Persistence et dégradabilité: Non disponible.				
12.3	Potentiel bioaccumulatif: Non disponible.				
12.4	Mobilité dans le sol: Non disponible.				
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non disponible.				
12.6	Autres effets indésirables: Non disponible.				
12.7	Autres: les matériaux et matières consommables pour le brasage et le brasage peuvent se dégrader / en formant des composants provenant des consommables ou d'autres matériaux utilisés dans le processus. Évitez toute exposition à des conditions pouvant entraîner une accumulation dans les sols ou les eaux souterraines.				
13	Considérations relatives à l'élimination				
13.1	<p>Méthodes d'élimination et de traitement des déchets: Réutiliser ou recycler si possible. Jeter tout produit, résidu, contenant jetable ou doublure d'une manière acceptable pour l'environnement, en totale conformité avec les réglementations fédérales, provinciales et locales. Utiliser les procédures de recyclage si disponibles.</p> <p>USA RCRA: Les résidus de produits consommables pourraient se dégrader et s'accumuler dans les sols et les eaux souterraines.</p>				
14	Informations de transport				
14.1	Numéro UN: Non applicable.				
14.2	Nom d'expédition des Nations unies: Non applicable.				
14.3	Classe (s) de danger pour le transport: Non applicable.				
14.4	Groupe d'emballage: Non applicable.				

14.5	Risques environnementaux: Non applicable.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non applicable.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Non applicable.
15	Informations réglementaires
15.1	<p>Réglementations / législation de sécurité relatives à la santé et à l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange (s'applique aux émissions atmosphériques lors de l'utilisation).</p> <p>Canada: Classe: Toxicité pour la reproduction Catégorie: 2 Classe: Mutagénicité des cellules germinales Catégorie: 1B Classe: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - (exposition répétée) Catégorie: 1 Organes cibles: Poumons, reins, foie, système respiratoire, nerfs, sang, yeux, peau.</p> <p>Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE): Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS).</p> <p>ÉTATS-UNIS: En vertu de la norme OSHA Hazard Communication Standard, ce produit est considéré dangereux. Ce produit contient ou fabrique un produit chimique reconnu par l'état de Californie comme pouvant causer le cancer et des anomalies congénitales (ou tout autre danger pour la reproduction). (Code de santé et de sécurité de Californie, articles 25249.5 et suivants). Loi sur le contrôle des substances toxiques de l'EPA des États-Unis: Tous les composants de ce produit figurent sur la liste d'inventaire TSCA ou sont exclus de la liste. Quantités à déclarer (QR) et / ou quantités de planification de seuil (TPQ) au titre III du CERCLA / SARA: Le produit est une solution solide sous la forme d'un article solide: Les déversements ou les rejets entraînant la perte de tout ingrédient égal ou supérieur à son QR doivent être immédiatement notifiés au centre national d'intervention et au comité de planification d'urgence de votre localité. Les composants métalliques suivants sont répertoriés en tant que substances chimiques toxiques SARA 313 et sont potentiellement soumis à la notification annuelle SARA 313: Composés du bore, zinc. Voir la section 3 pour le pourcentage en poids.</p>
15.2	<p>Autre: Lisez et comprenez les instructions du fabricant, les pratiques de votre employeur en matière de sécurité et les consignes de santé et de sécurité. Instructions sur l'étiquette. Observez toutes les réglementations applicables. Prendre des précautions lors du soudage et protéger vous et les autres. AVERTISSEMENT: Les vapeurs et les gaz de soudage sont dangereux pour la santé et peuvent endommager les poumons et d'autres organes. Utilisez une ventilation adéquate. LES CHOCS ÉLECTRIQUES peuvent tuer. ARC RAYS et SPARKS peuvent blesser les yeux et brûler la peau. Portez une protection adéquate des mains, de la tête, des yeux et du corps.</p>
16	les autres informations
16.1	<p>États-Unis: Norme nationale américaine Z49.1. "Sécurité dans le soudage et le coupage", ANSI / AWS F1.5. Méthodes d'échantillonnage et d'analyse des gaz issus de la soudure et des processus connexes., ANSI / AWS F1.1 «Méthode d'échantillonnage des particules en suspension dans l'air générées par la soudure et les procédés connexes», AWSF3.2M / F3.2 «Guide de ventilation pour les fumées de soudure» Society, 550 North Le Jeune Road, Miami, Floride, 33135. Fiches d'informations sur la sécurité et la santé disponibles sur AWS à l'adresse www.aws.org Publication OSHA 2206 (29 CFR 1910), Imprimerie gouvernementale américaine, surintendant des documents, PO Box 371954, Pittsburgh, PA 15250-7954. Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux (ACGIH), Valeurs limites d'exposition et Indices d'exposition biologique, 6500 Glenway Ave., Cincinnati, Ohio 45211, États-Unis. NFPA 51B «Norme relative à la prévention des incendies lors du soudage, du coupage et autres travaux à chaud» publiée par la National Fire Protection Association, 1 Batterymarch Park, Quincy, MA 02169</p> <p>Canada: Norme CAN / CSA-W117.2-01 de la CSA «Sécurité dans les processus de soudage, coupage et techniques connexes»</p>

16.2	Cette fiche de sécurité a été préparée par Arctec Alloys Limited sur la base d'informations obtenues de sources réputées exactes et fiables. Toutefois, ces informations sont fournies sans aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude ou leur exhaustivité. Les conditions ou les méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation et de mise au rebut du produit échappent au contrôle et à la connaissance d'Arctec Alloys Limited. Pour cette raison et pour d'autres raisons, Arctec Alloys Limited n'assume aucune responsabilité et décline expressément toute responsabilité quant aux pertes, dommages ou dépenses qui en découlent ou liés de quelque manière que ce soit à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou à la mise au rebut du produit.
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------